

REGLEMENT DE JEU DU SITE HOOKDO.COM

Article I – Organisateur

L'entreprise individuelle **DCCreation**,
Dont le siège social se trouve **11 Rue Guynemer, 69150 Décines-Charnieu**;

Propose du **01 DECEMBRE 2008 AU 01 DECEMBRE 2009**

Sur le Site accessible à l'URL **<http://www.hookdo.com>** une plate forme de jeux gratuits sans obligation d'achat.

Le Site et tous les droits qui lui sont rattachés sont la propriété exclusive de **l'entreprise DCCreation**.

Toute reproduction non autorisée des images, textes, logos, marques ou autres signes distinctifs du Site constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Article II – Conditions générales de jeu

La participation au jeu s'effectue uniquement via le Site Internet **<http://www.hookdo.com>**.

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en **France métropolitaine (Corse incluse), Belgique, Luxembourg, Canada ou Suisse**. Les mineurs sont toutefois admis à participer au jeu à condition qu'ils aient reçu de leurs parents, ou bien de la personne exerçant l'autorité parentale, l'autorisation de le faire.

DCCreation se réserve le droit de demander aux mineurs **la justification écrite de cette autorisation, ces derniers devront alors renvoyer une autorisation parentale sous 21 jours sous peine d'exclusion du jeu sans aucune forme de remboursement des points acquis**.

Sont exclus du jeu tous les collaborateurs de l'entreprise organisatrice du jeu.

DCCreation se réserve le droit de faire respecter l'égalité de chance entre tous les participants, par tous moyens à sa convenance.

De même, l'entreprise se réserve le droit, de modifier, rectifier, supprimer ou annuler tout gain acquis de façon anormale, notamment en cas de défaillance informatique ou de fonctionnement anormal de tout programme mis en service sur le Site.

La connexion au Site se fait sous l'entière responsabilité du joueur. Chaque joueur doit jouer en personne et s'interdit en conséquence d'utiliser les jeux et services du Site par le biais d'un programme tel qu'un robot, ou d'exploiter une faille. En cas d'utilisation abusive, ou bien de tentatives de modification des systèmes mis en place sur le Site, **DCCreation** se réserve le droit d'exclure le joueur concerné du jeu sans aucun préavis ni sous aucune forme de remboursement des points acquis.

Certains jeux proposés sur le Site font intervenir le hasard. En la matière l'entreprise **DCCreation** déclare se conformer à la législation en vigueur sur le sol français.

D'autres jeux fonctionnent sur un principe d'instant gagnant. Le joueur utilise un ou plusieurs crédits (offerts chaque jour) afin de participer, il sait alors immédiatement s'il est gagnant ou non. Aussi, si le ticket joué est perdant, le joueur est informé du nombre de tickets restant avant que le lot soit remporté.

Enfin, certains jeux confrontent deux joueurs ou plus en direct ou en différé. Ces jeux peuvent faire intervenir le hasard, mais étant accessible grâce aux parties offertes chaque jour ou grâce aux points gagnés sur les jeux gratuits, ce type de jeux est donc totalement gratuit.

Le participant doit préalablement vérifier qu'il accède au Site à partir d'un état dont la législation l'autorise de manière générale à jouer et en particulier à jouer à des jeux faisant intervenir le hasard.

Les jeux proposés sur le Site fonctionnent dans le strict respect du hasard, à partir de fonctions informatiques courantes et reconnues pour leur efficacité à leur conférer un caractère véritablement aléatoire, garantissant une égalité de traitement de tous les participants.

Article III - Inscription

Une inscription est indispensable pour jouer, celle-ci est gratuite et immédiate. Le joueur devra lors de celle-ci fournir diverses informations : **un pseudo et un mot de passe** qui serviront à l'identifier, ainsi que tous les renseignements nominatifs indiqués sur la page de gestion du compte, nécessaires pour l'envoi des lots. Ces données ne seront pas distribuées à des tiers, et seront conservées dans nos bases, durant six mois, renouvelables à chaque connexion du joueur sur le Site.

Tout compte inactif durant plus de six mois se verra supprimé sans préavis et sans aucune forme de remboursement des points acquis.

Les inscriptions sont limitées à un seul compte par personne (même nom, prénom et adresse).

Il est interdit d'utiliser un pseudonyme (en dehors du champ « Pseudo ») ou d'indiquer des coordonnées inexactes. L'utilisation d'un compte joueur est personnelle, la vente, l'échange ou le prêt de compte est interdit, tout comme le fait de révéler son mot de passe.

Toute inscription implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Tout joueur dispose d'un droit d'accès et de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, veuillez contacter **contact@hookdo.com**.

DCCreation se réserve le droit de réclamer, à tout moment, la production de justificatifs concernant l'identité, la domiciliation, et l'acquisition de lots de parties supplémentaires, notamment une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'un justificatif d'achat en fonction des moyens de paiements utilisés tel qu'une facture téléphonique, une facture d'accès Internet ou un extrait de relevé de compte bancaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire. Le participant devra conserver pendant une durée de trois mois les justificatifs liés à ses éventuels achats de lots de parties supplémentaires à compter de la date de validation sur le Site.

Faute de réponse du participant sous 21 jours à une demande de justification, celui-ci perdra le bénéfice de ses points et sera exclu du jeu.

Article IV – Compte du Joueur - Points

La valeur des points n'a aucun rapport avec une quelconque valeur monétaire. A tout moment, l'utilisateur et lui seul, pourra consulter le nombre de points qu'il a sur son compte.

DCCreation se réserve le droit de supprimer, modifier à la diminution le nombre de points du compte d'un joueur, si celui ci ne respectait pas le règlement.

DCCreation décline toute responsabilité en cas de panne ou d'incident technique empêchant le déroulement des jeux et pouvant provoquer d'éventuelles pertes de points, ainsi qu'en cas de vol de compte ou tricherie commise par un autre joueur.

Chaque joueur dispose quotidiennement d'un stock de parties gratuites, appelées « Kdor », pour les différents jeux proposés sur le Site, celles-ci donnant des points, appelés « HooKy » sur le Site. Les points ainsi accumulés sont échangeables dans la boutique, **lots ayant une valeur allant de 0 Euros à 1000 Euros maximum).**

Le joueur peut aussi obtenir des «Kdor» en parrainant un ou plusieurs nouveaux joueurs.

Article V – Obtention de lots

La boutique comporte plusieurs sections et donc plusieurs modes d'obtention de lots. Les règles sont précisées dans chacune des sections. Les cadeaux proposés dans la boutique sont modifiables à tout moment sans préavis et les images de ceux-ci ne sont pas contractuelles.

A défaut d'indication contraire, les produits ou services décrits sont dépourvus de toute option ou accessoire. Les frais de mise en œuvre, mise en service, installation, utilisation, des produits ou services gagnés par le participant restent à la charge exclusive de celui-ci. En cas de rupture de stock, **DCCreation** se réserve le droit de livrer au joueur un cadeau équivalent à celui commandé.

DCCreation pourra également re-créditer (en informant le joueur) le compte de celui-ci du nombre de points débités. Le participant ne pourra réclamer aucune indemnité à **DCCreation** à ce titre.

La livraison des cadeaux s'effectue dans tous les pays dont l'inscription au Site est possible, elle se fera obligatoirement à l'adresse postale indiquée par le joueur lors de son inscription.

Les lots gagnés ne sont pas échangeables contre d'autres lots, ni contre leur prix ou leur contre-valeur. **DCCreation** mettra tout en œuvre pour expédier le ou les lots le plus rapidement possible, et s'engage à les expédier dans un délai maximum de quatre-vingt dix jours. **DCCreation** ne pourra pas être tenu pour responsable d'un retard ou tout autre défaut de livraison d'un lot lors du transport de ce dernier.

Si les données fournies par le joueur lors de son inscription, se révélaient fausses ou incomplètes, le ou les lots gagnés seraient alors supprimés et le joueur exclu du jeu, sans préavis ni remboursement des points acquis sous aucune forme que ce soit.

Du fait de la réception des lots, les gagnants autorisent **DCCreation** à publier leurs noms, prénoms, pays de résidence, accompagnés de la mention de leurs lots dans des messages publicitaires, sur tout support et par tout moyen technique, en France et à l'étranger, pendant une durée de six mois, sans aucune contrepartie ou droit autre que ces lots ou gains.

Article VI – Parties Supplémentaires

Le joueur peut décider de l'achat de parties (« Kdor ») supplémentaires. Ces crédits peuvent être accumulés gratuitement à l'issue de chacune des parties gratuites fournies quotidiennement, ou bien peuvent être acquis dans l'espace du Site prévu à cet effet : « La banque ».

Le joueur pourra aussi obtenir ces crédits dans la boutique du site à partir de 2000 points ou en parrainant de nouveaux joueurs. De ce fait, l'utilisation du site est totalement gratuite, et ce fait ne pourra être remis en cause.

Article VII – Remboursement des frais de connexion

Conformément aux dispositions de l'article L. 121-36 du Code de la consommation, l'accès au Site et la participation aux jeux qui y sont proposés sont entièrement libres et gratuits. Les frais de connexion au Site seront remboursés sur simple demande, ainsi que les frais d'affranchissement de celle-ci, suivant les modalités ci-dessous.

La demande doit être envoyée uniquement par voie postale et sous trente jours, à l'adresse suivante :
DCCreation, 11 rue Guynemer, 69150 Décines-Charpieu.

Ce courrier doit être effectué sur papier libre, il doit comporter obligatoirement le Pseudo du joueur, accompagné d'une photocopie de la carte d'identité du joueur, un RIB de ce dernier, ainsi qu'une copie de sa facture téléphonique et / ou du fournisseur d'accès auquel il est abonné, avec les dates et heures de ses connexions au Site surlignées.

Il ne sera admis qu'un seul remboursement par foyer et par mois civil. Celui-ci interviendra dans les soixante jours après réception de la demande, et se fera sur la base d'un montant forfaitaire de **2,50 €**, comprenant les frais de connexion au Site pour une utilisation « normale », ainsi que les frais d'affranchissement de la demande.

Toutefois, si le montant réel dépensé par le joueur pour les frais de connexion était nettement inférieur au montant forfaitaire de **2,50 €** (la facture faisant foi), **DCCreation** se réserve le droit de reverser uniquement le montant exact des frais dépensés par le joueur, majoré de **0,60 €** pour les frais d'affranchissement de la demande.

Toute demande incomplète, erronée ou envoyée à une mauvaise adresse ne sera pas prise en compte. Ne seront pas remboursées les connexions réalisées à partir d'un " forfait illimité " (communications illimitées, connexions par Câble, ADSL ou forfaits " tout compris " (communications comprises)) ainsi que les dépenses effectuées chez tout Site partenaire, comme les frais de connexion via un ou des kits de connexions, l'achat de produits ou de services.

En règle générale, seuls les frais de connexion occasionnés par le Site hookdo.com, dans le but du jeu proposé, seront remboursables.

L'obtention d'éléments facultatifs ou de lots de parties supplémentaires ne sera pas remboursée, les codes la permettant sont accessibles dans notre boutique à partir de 2000 points. Ces points étant gagnés gratuitement, tous les contenus du site sont alors accessibles gratuitement !

Article VIII – Responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. **DCCreation** tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu.

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau.

DCCreation décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique, et de l'envoi des bulletins à une adresse erronée ou incomplète.

En conséquence, **DCCreation** ne saurait en aucune circonstance être tenue pour responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement et/ou fonctionnement d'un ou plusieurs jeux proposés sur le Site ;
- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
- de problèmes d'acheminement ;
- du fonctionnement de tout logiciel ;
- de conséquences de tout virus ou bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la participation à l'un des jeux proposés sur le Site ou ayant endommagé le système informatique d'un participant.

DCCreation ne saurait non plus voir sa responsabilité engagée au titre d'éventuels dysfonctionnements du réseau Internet entraînant des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'intégrité ou la gestion des jeux ou services proposés sur le Site.

DCCreation se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de prolonger, de modifier, de suspendre ou d'annuler à tout moment et sans préavis les jeux proposés sur le Site. Dans ce cas, la responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée de quelque manière que ce soit et les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

Article IX – Convention de Preuve

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de **DCCreation** ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

Article X – Lois applicables

DCCreation, le Site Hookdo.com et le présent règlement sont régis par le droit français.

Le cas échéant, sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige sera soumis au Tribunal compétent de Lyon.

Article XI – Modification du règlement

DCCreation se réserve le droit de modifier, unilatéralement et sans préavis, le règlement des jeux ou services proposés sur le Site. Dans ce cas, les modifications seront opposables sans délai à tous les joueurs, après diffusion des nouvelles dispositions pouvant être librement consultées sur le Site. Tout participant déjà inscrit sera informé dès sa connexion au Site ou par tout autre moyen de la modification du règlement et sera invité à consulter et agréer les termes du nouveau règlement.

Si le participant n'agrée pas le nouveau règlement, il devra manifester son refus à **DCCreation** par lettre postale adressée au siège de l'entreprise. Ce refus entraînera la clôture immédiate du compte du participant sans que cela lui donne droit à une quelconque indemnité.

Article XII – Dépôt et consultation du règlement

Le règlement est déposé chez **la SCP Antoine PINTUS - David DI FAZIO - Lionel DECOTTE – Alexis DEROO**, Huissiers de Justice Associés à MORNANT 69440, 5 Allée des Monts du Lyonnais

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier. Les frais postaux nécessaires à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent " lettre " en vigueur (**0.50 €**).

Il peut être consulté sur le site www.Reglement-Jeux.fr.

Suivant Procès Verbal de Constat de Dépôt de Règlement de jeu du **01 DECEMBRE 2008** qui se trouve annexé au Premier Original du Procès Verbal concernant la Minute de l'Etude.